



Changement de statut étudiant à salarié

Par **Inma**, le **24/10/2019** à **20:25**

Bonjour,

Je suis étudiante algérienne, je viens de finir mes études. J'ai obtenu mon diplôme de Master en septembre 2019.

J'ai signé aujourd'hui un CDI avec une entreprise et envoyé mon dossier de changement de statut à la préfecture du Nord.

Mon titre de séjour expire le 31/10/2019 (dans une semaine), pouvez vous me dire si ça peut poser problème ?

Vous remerciant d'avance

Bien cordialement